



## DÉCLARATION



### Pour la défense de nos missions et de nos métiers ! Déclaration de la CGT PE au CSE

Après son adoption par le Sénat le 11 juillet dernier, le projet de loi dit « Plein emploi » créant France Travail est débattu à l'Assemblée Nationale à partir de ce 25 septembre dans le cadre d'une procédure accélérée décidée par le gouvernement.

Pour la **CGT**, ce projet de loi est une nouvelle attaque contre notre Service Public et notre Protection Sociale solidaire dans la continuité de celles des Retraites, du Lycée Professionnel ou de l'Assurance Chômage. En ayant pour perspective uniquement la Satisfaction des employeurs et l'accroissement des sanctions contre les usager-es, la création de France Travail transformerait en profondeur nos missions et nos métiers.

**L'obligation d'inscription dématérialisée des allocataires du RSA (et leurs ayants droits), des personnes ayant une RQTH (RQTH dont l'obtention est étendue aux allocataires de l'AAH ,aux pensions d'invalidité...), des jeunes de moins de 25 ans est une remise en cause du volontariat prévue par le Code du Travail et dont l'objectif pour le gouvernement est d'avoir à disposition un vivier de main d'œuvre pour répondre aux « pénuries de certains secteurs d'activités ».**

Le développement de l'accompagnement intensif, comprenant 15h d'activité hebdomadaire minimum sur le modèle du Contrat d'Engagement Jeune, qui va être imposé à tous les privé-es d'emploi va modifier en profondeur notre offre de services et inmanquablement accroître les risques de sanctions et de privation du minimum vital pour survivre pour nombre de personnes inscrites !

La création de la « suspension remobilisation » qui vise une nouvelle fois à renforcer notre rôle coercitif, permettrait de suspendre les droits tout en continuant l'accompagnement, avec une possibilité de les reverser (dans la limite de 3 mois) en cas d'actes positifs de recherche d'emploi.

L'agrégation dans France Travail de tous les acteurs associatifs et privés aux côtés du Service Public de l'Emploi va - de fait - renforcer la place des Opérateurs Privés de Placement et des Agence d'Intérim ce qui va accélérer la privatisation de nos missions.

Le mille-feuille France Travail, avec ses strates (nationale, régionales, départementales et locales) et son pilotage par les résultats à tous les niveaux développe les logiques d'objectifs au détriment des moyens, intensifie la concurrence entre Etablissements et agent-es et met à mal l'égalité de traitement des usager-es.

**Le ministre Olivier Dussopt, lors de son audition par les sénateurs, a déjà évoqué une possible augmentation du taux de contribution de l'UNEDIC. Alors qu'actuellement le taux de contribution de l'UNEDIC au financement de Pôle Emploi est de 11%, le document de cadrage prévoit d'atteindre de 12 à 13% en 2026. D'ailleurs le gouvernement aspire à aller plus loin en puisant également dans les ressources de l'UNEDIC en ponctionnant plus de 11 milliards d'euros d'ici à 2026 sur ces recettes (cotisations employeur et CSG). Cette captation renforcée du salaire socialisé est inacceptable !**

Alors que ce sont les politiques coercitives du gouvernement qui ont réduit les droits des privé-es d'emploi et donc durcit leurs conditions d'indemnisation, ce dernier affiche sa volonté d'utiliser les excédents dégagés par ses funestes réformes pour continuer à financer sa politique néfaste de l'emploi.



Des deux côtés du guichet, la **CGT** Pôle emploi et Comité National **CGT** des Travailleurs et travailleuses Privé-es d'Emploi et Précaires, nous refusons :

- La remise en cause du Conseil en Evolution Professionnelle de Pôle emploi et de l'accompagnement global des Missions Locales partant de l'histoire, les qualifications, les choix... des travailleurs et travailleuses privé-es d'emploi par un accompagnement basé uniquement sur les besoins des entreprises ;
- La généralisation du contrôle pour contraindre les privé-es d'emploi à accepter n'importe quel emploi ;
- Le fichage via l'inscription obligatoire et dématérialisée, le tout-internet forcé qui nous isole derrière notre ordinateur, justifie des fermetures d'agences et génère des erreurs et dénis de droits ! ;
- L'automatisation des sanctions dénoncée annuellement par le médiateur et la politique de personnalisation des missions de Pôle Emploi pour les privatiser ;
- Le transfert massif d'argent public vers des organismes de formation privés, agence d'Intérim ou autres Opérateurs Privés ;
- Le travail sans salaire du RSA contre activité.

Ensemble, la **CGT** Pôle emploi et Comité National **CGT** des Travailleurs et travailleuses Privés-es d'Emploi et Précaires défendent une véritable politique de l'emploi avec notamment :

- Un accompagnement qui correspond aux besoins et au projet professionnel des privé.e.s d'emploi réalisé uniquement par le Service Public de l'Emploi et de l'Insertion,
- Le développement et l'ouverture de l'ensemble des acteurs du Service Public de l'Emploi et de l'Insertion (Pôle emploi, Missions Locales...) toute la journée avec des effectifs suffisants, en CDI et formés pour nous accueillir, accompagner et répondre à tous types de demandes,
- Un droit à une juste indemnisation et l'automaticité des aides de Pôle Emploi, des Conseils Départementaux, des CAF ou MSA...,
- Un Service Public de la formation professionnel diplômant et qualifiant,
- Une politique publique d'emploi basée sur les besoins sociaux et environnementaux, la reconquête de nos industries et services, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales et le conditionnant les aides publiques, la réduction du temps de travail,
- La suppression de toute contractualisation ou engagement liés au « Droit et Devoir », des radiation-sanctions et de l'Offre Raisonnée d'Emploi.

La **CGT** Pôle emploi revendique un Service Public de l'Emploi répondant aux attentes des usager-es et des agent-es, avec le droit à une juste indemnisation pour les travailleurs et travailleuses privé-es d'emploi et exige des moyens supplémentaires, des effectifs en CDI, pour la ré internalisation de nos missions !

**Ne rompez pas sous la contrainte, syndiquez-vous !**

Je me syndique → Le bulletin d'adhésion **ICI**



**La CGT, un syndicat de terrain et de lutte pour toutes et tous... ENSEMBLE, POUR GAGNER !**

En savoir plus sur la **CGT**, ses valeurs, ses propositions :

RDV sur notre site : <https://cgtpoleemploiara.fr> ou →



04.72.71.52.40 - 04.72.71.52.41



[syndicat.cgt-ara@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-ara@pole-emploi.fr)



<http://cgtpoleemploiara.fr>



**CGT Pôle emploi ARA**



**CGT PE ARA**